

Procès-verbal de la séance du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le 12 juin 2006 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore Laurentienne.

Représentant(e)s et substituts		Paul-Chagnon	
Adrien-Gamache		Paul-de-Maricourt	
André-Laurendeau	Sylvain Daigle	Pierre-Brosseau	Louise Gervais
Antoine-Brossard	Fouad Cheddadi	Pierre-D'Iberville	
Armand -Racicot	Marie-Eve Cournoyer	Pierre-Laporte	
Bel-Essor		Plein-Soleil	
Bourgeois-Champagnat	Pascal-Dominic Delambre	Préville	Louis-Richard Bertrand
Carillon		Rabeau	Francis Girard
Charles-Bruneau	Marie-Josée Desjardins	Saint-Jean-Baptiste	Michel Parent
Charles-Le Moyne	Jean LeBrun	Saint-Joseph	Nelson Langlais
Christ-Roi		Saint-Jude	
Curé-Lequin		Saint-Laurent	Stéphane Achim
D'Iberville	Mourad Heniche	Saint-Romain	Frédéric Jetzer
De La Mosaïque	Nadine Belzile	Sainte-Claire (Brossard)	Brigitte Blanchette
De Maricourt	Robert Deragon	Sainte-Claire (Longueuil)	Monique Bastien (S)
De Normandie	Martin Dion	Samuel-de Champlain (Brossard)	Thanh Trinh-Quang (M.)
Des Milles Fleurs	Claude Germain	Samuel-de Champlain (Longueuil)	Michel Parent
Des Quatre-Saisons		Secondaire Participative L'Agora	Monique Boulais Gascon
Des-Quatre-Vents	Johanne Marchand	Tourterelle	
Des Saints-Anges		Comité EHDA	Carmen Poulin
Du Jardin-Bienville			
Du Tournesol	Marc Bisson	Substituts	
Félix-Leclerc	Diane Langlois	Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance
Gaétan-Boucher		Georges-Étienne Cartier	Sonia Thompson
Gentilly	Yves Gaumont		
Georges-Étienne Cartier	Manon D'Astous		
Georges-P.-Vanier			
Gérard-Fillion	Claude Carrière		
Guillaume-Vignal	Steve Bernier	Personnes ressources	
Hélène-de-Champlain		Marcel Teasdale, DGA	
Hubert-Perron	Josée Labelle	Louis Gendron, ressources éducatives	
Internationale de GFP		M. Simoncelli, DGA	
Internationale St-Edmond	Normand G. Gravel	Daniel Drouin	
Jacques-Ouellette			
Jacques-Rousseau	Linda Bossé	Participants	
Jean-de-Lalande	Johane Bouchard	Serge Gélinas, parent (école Laurent-Benoit)	
Joseph-de-Sérigny		André Turgeon	
Lajeunesse	Sylvie Gaudreault		
Laurent-Benoit	Tony Trudel		
Le Déclit		Sylvie Picard, secrétaire administrative	
Les Petits-Castors			
Lionel-Groulx			
Marie-Victorin (Brossard)	Marie-Èlène L'Espérance		
Marie-Victorin (Longueuil)			
Maurice-L.-Duplessis			
Mgr-A.-M.-Parent	Hélène St-Jean (S)		
Monseigneur-Forget			
Notre-Dame			

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Linda Bossé préside la rencontre. Elle tient à remercier les membres présents en grand nombre pour le cocktail de l'amitié. Le quorum étant constaté, elle déclare l'assemblée ouverte à 19 h 25.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour du 12 juin 2006 est proposé par madame Monique Bastien

L'ordre du jour adopté est le suivant :

CP-683-06-12  
Adoption de  
l'ordre du jour

- |         |    |                                |
|---------|----|--------------------------------|
| 19 h 20 | 1. | Ouverture de l'assemblée.      |
| 19 h 30 | 2. | Adoption de l'ordre du jour    |
| 19 h 35 | 3. | Parole au public               |
| 19 h 45 | 4. | Mot de la présidente           |
| 19 h 50 | 5. | Parole à la Direction générale |

**AFFAIRES EN COURS**

- |         |     |   |
|---------|-----|---|
| 20 h 05 | 6.  | Politique de reddition de comptes   |
|         | 6.1 | Questions d'éclaircissement   |
|         | 6.2 | Amendements s'il y a lieu   |
|         | 6.3 | Vote  |
| 20 h 15 | 7.  | Estimation de la part des services de garde aux coûts des activités administratives et aux activités relatives aux biens meubles et immeubles et règles d'allocation budgétaire :<br><i>résolution du Conseil des commissaires.</i> |
| 20 h 25 | 8.  | École régionale pour élèves handicapés – Modification de l'acte d'établissement   |
|         | 8.1 | Présentation du projet  |
|         | 8.2 | Questions des représentants   |
|         | 8.3 | Amendements s'il y a lieu   |
|         | 8.4 | Exceptionnellement (vote)   |
|         | 9.  | Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard – Modification de l'acte d'établissement et du plan triennal  |
|         | 9.1 | Présentation du projet  |
|         | 9.2 | Questions des représentants   |
|         | 9.3 | Amendements s'il y a lieu   |
|         | 9.4 | Exceptionnellement (vote)   |
| 20 h 50 | 10. | Retour sur la soirée « Hommage aux bénévoles »  |

**PAUSE (15 MIN)****AFFAIRES INTERNES**

- |         |      |   |
|---------|------|---|
| 21 h 5  | 11.  | Adoption du procès-verbal du CP du 8 mai 2006 |
| 20 h 10 | 12.  | Comité de parents :                           |
|         | 12.1 | Rapport annuel d'activités                    |
|         | 12.2 | Rapport financier                             |
| 21 h 20 | 13.  | Parole aux parents commissaires               |
| 21 h 30 | 14.  | Parole aux représentants de l'ACPM            |
|         | -    | Rencontre des présidents                      |
|         | -    | Congrès de la FCPQ                            |
| 21 h 35 | 15.  | Parole au représentant ÉHDAA                  |
| 21 h 55 | 16.  | Varia :                                       |
|         | -    | Rencontre avec Monsieur Camil Bouchard        |
|         | -    | Parole à la présidente, évaluation de l'année |
| 22 h    | 16.  | Correspondance                                |
| 22 h 5  | 17.  | Parole au public                              |
| 22 h 15 | 18.  | Levée de l'assemblée                          |

Optionnel: questions et réponses pour les couche-tard

Adopté à l'unanimité

### 3. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Serge Gélinas mentionne que son implication a débuté comme parent d'un jeune en maternelle à l'école Laurent-Benoit à l'automne 2005 et que constatant que les jeunes étaient laissés sans surveillance, que la sécurité était inexistante, les démarches entreprises l'ont amené à une constatation bien malheureuse ... la dictature règne à la CSMV ... Le comité de parents devrait faire des démarches auprès de la FCPO pour la création d'un ombudsman des parents afin de faire des enquêtes justes. Des 4 paliers gouvernementaux, le scolaire est le seul qui ne bénéficie pas d'un tel organisme. Monsieur Gélinas souligne qu'il a été facile de constater que la direction générale avait déjà pris position pour l'école dans ce dossier. Madame Linda Bossé souligne que le comité de parents pourra effectivement voir ce qu'il est possible de faire à l'automne 2006.

### 4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Linda Bossé annonce que monsieur Marcel Teasdale participe pour la dernière fois au comité de parents car il a décidé de prendre sa retraite.

### 5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Marcel Teasdale mentionne qu'au cours de ces trois dernières années, il a beaucoup appris à côtoyer les gens du comité de parents. Il tient à remercier les parents car l'implication de tous est essentielle mais pas toujours évidente. Il a un souhait à faire : Assurez la continuité, ensemble, on a vécu une grande évolution! Il faut assurer une continuité.

Madame Linda Bossé tient, au nom de tous, à remercier monsieur Teasdale pour sa disponibilité et sa volonté de voir les dossiers évolués. Elle lui souhaite de bien profiter d'une retraite bien méritée.

### AFFAIRES EN COURS

Monsieur Simoncelli, DGA responsable du dossier est présent

### 6. POLITIQUE DE REDDITION DE COMPTES

Madame Linda Bossé fait lecture du projet de résolution

*CONSIDÉRANT la Loi sur l'Instruction publique (L.I.P.) qui exige, des écoles et des Conseils d'établissement, de rendre des comptes à la communauté;*

CP-683-06-12

Politique de reddition de comptes

**CONSIDÉRANT** que cette Loi est en vigueur depuis 1998;

*CONSIDÉRANT que le projet de politique de reddition de compte tel que présenté par la Commission scolaire est totalement conforme à la L.I.P.;*

**CONSIDÉRANT** que les Conseils d'établissement sont élus pour un mandat d'un an, débutant le 1<sup>er</sup> octobre et se terminant le 30 septembre de chaque année;

**CONSIDÉRANT** la culture de chaque établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pascal Dominic Delambre

**QUE** le Conseil des commissaires tiennent compte de la culture de chaque établissement qui, dans certains cas, tiennent des réunions de Conseil d'établissement (C.E.) en septembre, justement dans le but d'adopter le rapport annuel du C.E. et la reddition de compte du plan de réussite présentée par la direction;

**QUE** le Comité de parents approuve le projet de politique de reddition de compte, présenté par la Commission scolaire, dans la mesure où la culture des établissements est respectée.

**Adopté à l'unanimité**

**7. Estimation de part des services de garde aux coûts des activités administratives et aux activités relatives aux biens meubles et immeubles**

Madame Linda Bossé souligne que le Conseil des commissaires a adopté une résolution qui fera passer de 9% à 7% la participation des services de garde aux activités administratives. C'est un agréable compromis.

Madame Josée Labelle mentionne que les représentantes des services de garde risquent de continuer à faire des représentations car la CSMV n'est pas à l'affût des besoins des services de garde : amélioration des espaces utilisés, temps pour l'animation des ateliers, ... avec le nouveau régime pédagogique, les services de garde doivent participer à la rédaction du projet éducatif.

Suite à la suggestion de madame Linda Bossé, les membres acceptent de passer tout de suite au point 10

**10. Retour sur la soirée « Hommage aux bénévoles »**

Madame Linda Bossé souligne que c'était la première fois que la présidente du comité de parents était invitée à prendre la parole lors de cette activité; une copie du discours de la présidente est inclus dans la chemise des représentants. Un sondage sera fait pour connaître le taux de satisfaction des participants. Madame Linda Bossé profite de l'occasion pour remercier tous les représentants, tous les parents pour leur implication.

**8. Ecole régionale pour élèves handicapés – Modification de l'acte d'établissement**

Monsieur Louis Gendron, directeur des ressources éducatives, souligne que le dossier est approuvé par le MELS et présenté au Conseil des commissaires. Ce soir, sa présentation et la demande d'approbation par le comité de parents s'inscrit dans une procédure exceptionnelle car les délais sont courts pour procéder.

Monsieur Louis Gendron précise que le dossier est en cours depuis 4 ans. La CSMV a reçu en avril dernier, une confirmation écrite du MELS pour octroyer un investissement de 8M. Le Tremplin, retiré des 3 bâtisses de l'école D'Iberville, sera disponible en septembre 2006. Un an de transition sera nécessaire pour l'aménagement d'une rallonge, piscine, petits espaces, .... On ne déplacera pas de clientèle, les travaux commenceront en novembre pour se terminer à la fin de juin 2007. Les cours pourront débuter en septembre 2007. Le dossier a été présenté en séance extraordinaire mercredi dernier au comité HDAA qui a donné son aval au projet.

CP-684-06-12 Madame Linda Bossé fait la lecture de la résolution présentée par l'école D'Iberville et souligne que l'exécutif du comité de parents a, par vote indicatif, indiqué son aval pour le projet.

Monsieur Normand Gravel propose d'approuver la modification de l'acte d'établissement du Pavillon Le Tremplin permettant l'instauration en 2007-2008 au Pavillon Le Tremplin d'une école régionale pour élèves handicapés.

**Accepté à l'unanimité**

**9. Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard – Modification de l'acte d'établissement et du plan triennal**

Monsieur Daniel Drouin, conseiller pédagogique en formation professionnelle, présente ce dossier.

La CSMV veut tenter de ramener les jeunes de 16 à 24 ans de Longueuil sur les bancs de l'école. Ce programme demande de travailler avec le milieu pour instaurer les conditions gagnantes à la réussite du projet. Plusieurs organismes sont impliqués : Comité local Brossard, Centre d'emploi de Laporte, Centre jeunesse Montérégie, ... La clientèle visée sont les jeunes de Brossard, Longueuil, St-Hubert, Lemoyne. Le bâtiment de l'école Ste-Agnès permettra l'implantation de ce centre.

CP-685-06-12 Madame Sylvie Gaudreault propose l'acceptation du projet « Un centre éducatif et communautaire à Lemoyne »

**Accepté à l'unanimité**

CP-686-06-12 Monsieur Sylvain Daigle propose d'approuver les modifications de l'acte d'établissement et au plan triennal nécessaires pour permettre l'implantation du Centre éducatif et communautaire à Lemoyne

**Accepté à l'unanimité**

**10. Retour sur la soirée « Hommage aux bénévoles »**

Ce point a déjà été traité.

Madame Linda Bossé souligne que ce sont deux beaux projets.

Au nom de tous les représentants du comité de parents, elle remercie monsieur Marcel Teasdale en lui souhaitant une belle retraite.

**AFFAIRES INTERNES****11. Adoption du procès-verbal du 8 mai 2006**

CP-687-06-12 L'adoption du procès-verbal du 8 mai 2006 est proposée par monsieur Steve Bernier avec les modifications à apporter au niveau de la numérotation.

**Adopté unanimement**

**12. Comité de parents****Rapport annuel d'activités**

CP-688-06-12 Suite à la suggestion de madame Linda Bossé, madame Carmen Poulin propose de fixer la date de la première rencontre du comité de parents au 2 octobre 2006

**Accepté à l'unanimité**

CP-689-06-12 Suite à la suggestion de monsieur Steve Bernier, madame Carmen Poulin propose que le comité de parents approuve la date qui sera déterminée par le comité EHDAA pour la tenue de leur assemblée générale.

**Accepté à l'unanimité**

**Rapport financier**

Monsieur Tony Trudel mentionne que le budget cette année était de 35,136\$, les dépenses sont d'environ 20,000\$; le budget prévu pour l'an prochain est de 39,000\$

➤ Le rapport financier sera présenté lors de la 2<sup>e</sup> rencontre d'octobre 2006

Monsieur Steve Bernier questionne où est rendu le dossier « allocation à la présidence ». Monsieur Tony Trudel mentionne que la réponse de la CSMV a été un refus catégorique appuyé par un avis juridique du secrétaire général. D'autres propositions sont à venir.

Plusieurs membres sont étonnés et outrés du fait qu'une résolution unanime du comité de parents soit refusée et qu'une autre instance décide de notre budget!

Les parents commissaires mentionnent que la CSMV pourrait décider de nous donner moins comme budget ... il y a une sensibilisation et une éducation à faire. On pourrait envisager un ticket de présence (exemple 25\$) chaque fois que la présence de le président du comité de parents est requise.

Madame Marie-Èlène L'Espérance de mandater l'exécutif du comité de parents pour continuer les démarches afin d'allouer une allocation spécifique à la présidence du comité de parents et cela rétroactivement à 2005-2006

**13. Parole aux parents commissaires**

Messieurs Michel Parent et Normand G. Gravel soulignent les sujets discutés par le conseil des commissaires ( résumé remis)

Ils soulignent que cette année a donné lieu à de très gros dossiers qui ont donné lieu à des résultats positives. Que ces résultats sont l'aboutissement du travail acharné de plusieurs personnes dont les trois personnes qui ont assumé la présidence du comité de parents : messieurs Alain Déry, André Turgeon et madame Linda Bossé ainsi que tous les parents commissaires qui ont eu à siéger au Conseil des commissaires.

Ils mentionnent que pour la première fois, les deux étaient absents lors de la réunion de mardi dernier. Il a été question de l'échéancier du plan d'organisation scolaire et des orientations à privilégier (marcheurs, écoles communautaires, effacement des ex-CS,...) Il est certain que plusieurs commissaires sont frileux face à ce dossier avant les élections scolaires prévues en novembre 2007.

Plusieurs commissaires ont critiqué le discours de la présidente lors de la soirée Hommage aux bénévoles.... Tous les membres ont reçu par courriel le discours de Linda, discours très démocratique, on a reconnu le bénévolat dans son âme. Ce discours dit beaucoup : ce qui vient du comité de parents, ceux qui sont les plus branchés, ce qui se vit au quotidien et le fait ... qu'ils ont pas beaucoup d'écoute...

Monsieur Claude Carrière souligne que ce discours reflète la parole de l'ensemble du comité de parents, à preuve, vous nous avez demandé et obtenu notre aval! Les élections scolaires auront lieu en novembre 2007,... je sens un vivacité extraordinaire au sein du comité de parents ... il faut que cela continue!

Madame Marie-Èlène L'Espérance souligne que l'école Pierre-Brosseau voulait changer de concessionnaire de la cafétéria .. la direction a appris que cela ne relevait pas du CE mais du Conseil des commissaires ... Ce pouvoir devrait appartenir aux écoles!

Monsieur Michel Parent mentionne que les contrats de plus d'un an doivent être entérinés par le Conseil des commissaires. Les problèmes soulevés par la politique d'achat seront épurés l'automne prochain.

Le 16 mai dernier, le conseil a adopté une résolution pour la radiation de certains comptes de taxes.

Madame Josée Labelle tient à remercier les parents commissaires pour leur travail et souci de bien informer les représentants.

Monsieur Steve Bernier souhaite transmettre un message au Conseil des commissaires : si on cherche des bibittes noires, on peut en trouver ... toutefois, il n'y a rien de complètement noir.... Le comité de parents ce sont des fatigans, c'est vrai!!!!

Grâce à cette belle organisation, on a trouvé des solutions pour les services de garde, l'organisation scolaire, .... Il faut rappeler à la CSMV qu'on va jouer franc jeu en équipe pour arriver aux meilleurs résultats!

Monsieur Normand Gravel assure de transmettre le message aux commissaires d'avoir de l'écoute, enlever leurs lunettes noires, avoir de l'ouverture et restez positifs! Regardez les belles aventures ...

Qu'est-ce qui arriverait si les parents n'étaient pas présents .. la première richesse est d'avoir de l'écoute!

Monsieur Tony Trudel assure la présidence de cette portion de la rencontre

**Considérant la résolution # CP-649-02-13 adoptée unanimement le 13 février 2006;**

CP-690-06-12

Considérant la souveraineté de l'assemblée qui l'a voté;

Considérant le gros bon sens du bénévolat qui consiste à ne pas devoir financer pour en faire;

Considérant les nombreuses heures passées en réunions additionnelles et hors réunion (téléphones, correspondance, suivis des dossiers, etc ... ) imposées par la tâche;

Considérant le droit de disposer de son budget sans ingérence;

Il est proposé par Sylvain Daigle que soit formé un comité de travail qui verra à trouver une solution et à assurer le suivi dans ce dossier et ce rétroactivement à 2005-2006

CP-691-06-12

Il est proposé par monsieur Normand G. Gravel, appuyé par monsieur Jean LeBrun, de prévoir une réserve d'au moins 8,023.50\$ soit l'allocation accordée pour un commissaire pour la présidence pour l'année 2005-2006.

**Accepté à la majorité (1 contre, 8 abstentions)**

#### **14. Parole aux représentants de l'ACPM**

Monsieur Michel Parent souligne que lors de la dernière réunion de l'ACPM, il a été beaucoup question du Congrès à Québec et de budget et de la contribution volontaire versée par les comités de parents qui n'ont pas été versées dont la nôtre.

Il y aura rencontre des président(e) le 16 juin prochain.

Les ateliers, lors du congrès, étaient extraordinaires. Il y avait une bonne représentation de la CSMV.

- Monsieur Pascal Dominic Delambre souhaite que le comité de parents invite ici l'an prochain le conférencier sur les écoles communautaires.

#### 15. Parole au représentant EHDAA

Madame Carmen Poulin souligne qu'une rencontre extraordinaire a eu lieu sur les classes d'adaptation le 14 juin dernier.

L'assemblée générale des parents concernés aura lieu le 18 octobre 2006.

Le résumé de la rencontre du 17 mai au siège social de la CSMV sera remis plus tard.

Madame Carmen Poulin fait un bref résumé des faits saillants de cette année :

- Examen des facteurs de réussite
- Formation de sous-comités : TES, plans d'intervention
- Rencontre avec monsieur Camil Bouchard
- AQETA à Cowansville

#### 16. Varia

##### Rencontre avec monsieur Camil Bouchard (15 mai 2006)

Madame Linda Bossé mentionne que cette rencontre a été très positive malgré le fait que le faible taux de participation des représentants.

##### Parole à la présidente : évaluation de l'année

Madame Linda Bossé mentionne que ce fut une année mouvementée, très mouvementée mais que c'est une belle expérience. Elle invite les membres, par un tour de table, à faire part de leur commentaires. En résumé, tous mentionnent qu'être membre du comité de parents, c'est une belle expérience mais que c'est pas toujours évident. La disposition de la salle semble faire l'unanimité.

#### 17. Correspondance

Aucune mention.

#### 18. Parole au public

Madame Sylvie Picard mentionne qu'il faut toujours garder en mémoire cette petite maxime : Quand le doigt pointe la lune, il n'y a que les imbéciles pour ne voir que le doigt! Elle invite tous les représentants à continuer le travail amorcé et à ne jamais lâcher prise car sans les parents, il n'y aurait pas d'enfants et sans enfants... il n'y aucune raison d'être pour une CS!

Monsieur Steve Bernier souligne que l'intégration des jeunes dysphasiques en classe régulière, l'école Guillaume-Vignal n'est pas contre mais est en désaccord avec la façon dont la CSMV veut le faire.

- Madame Linda Bossé souhaite avoir un suivi sur ce dossier.
- Le centre communautaire à l'école Ste-Agnès est aussi un dossier à suivre

#### 19. Levée de l'assemblée

Monsieur Robert Daragon propose la levée de l'assemblée à 22 h 10

##### Adopté à l'unanimité

CP-692-06-12  
Levée de  
l'assemblée

Madame Linda Bossé  
Présidente

Sylvie Picard  
Secrétaire administrative